

AVERTISSEMENT :
 Le maître d'ouvrage est pleinement informé que :
 - La mission de l'architecte se limite exclusivement à la fourniture de "plans d'artiste" et au strict nécessaire à la demande de permis de construire.
 - Les plans du présent dossier ne constituent en aucune manière des plans d'exécution. Ils sont seulement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.
 - Il devra faire procéder à une étude de sol afin de déterminer le type de fondations appropriées et leurs dimensions.
 - Il devra en outre confier une étude de structure à un Bureau d'Etude Béton pour prise en considération des règles parasismiques.
 - Les cotes portées sur le plan sont indicatives. L'entrepreneur adjudicataire est tenu de les vérifier sur place et de soumettre au maître d'oeuvre les dessins d'exécutions.
 S'il n'était pas tenu compte du présent avertissement, il pourrait en résulter des graves dommages structurels.

NOTA :
 Les coordonnées et le nivellement sont dans le système de nivellement général de la France.
 Les limites de parcelles figurant sur ce plan résultent de l'application du plan cadastral à l'état des lieux et prennent en compte les limites apparentes de possession.
 Ces limites n'ont qu'une valeur indicative et doivent être confirmées par bornage contradictoire avec les propriétaires riverains pour être définitives.
 De ce fait, les superficies et les cotes indiquées sont inscrites à titre indicatif.



- INFORMATIONS PARCELLES :**
- Parcelles :
 - L 1104= 1 757 m²
 - L 1140= 6 497 m²
 - L 1142= 6 454 m²
 - L 1143= 3 723 m²
 - Contenance unité foncière : 18 428 m² - 3000,61= **15 427,39 m²**
 - Zone PLU : UD
 - Emprise au sol max : < 15%
 - Extension possible sur construction existante jusqu'à 15% de l'emprise
 - Hauteur max : Egot < 7m (<3,5m pour les annexes)
 - Limites séparatives : > 5m (mitoyen <3m50 jusqu'à 20m²)
 - Piscine >3m
 - Limites des voies : > 5m
 - Stationnements : 2 places / logement
 - 1 place visiteur pour 2 logements
 - Espaces verts : 60% de la superficie de chaque lot
 - Lotissement : 20% de la surface de l'opération (dont bassin de rétention)
 - >3 085,48 m²
 - Murs de soutènement : jusqu'à 1m20 de hauteur
- INFORMATION PROJET :**
- DIVISION UNITE FONCIERE :**
18 Lots
- STATIONNEMENTS VISITEURS :** 1 place/2 logements
9 places
- SURFACE IMPERMEABILISABLE :** 5 981,60 m²
Voirie = 2 194,37 m²
Habitations (40%) = 3 787,23 m²
- BASSIN DE RETENTION EP :** 100 L/m²
 Noüe paysagère par infiltration en 12h = **60 m³**
 Surface de 994,5 m²
- ESPACE VERT :**
 LOT 0 (Bassin de rétention)= 2 124,65 m² (dont 160m² de chemin)
 Zone espace vert= 583,76 m²
 Terres pleins= 543,74 m²
- TOTAL = 3 092,15 m²**